

Voltaire, Traité sur la tolérance,

Résumé 2

Contexte d'élaboration de l'œuvre

Philosophe, historien, essayiste, dramaturge, poète, François-Marie Arouet dit Voltaire (1694 – 1778) est l'un des représentants les plus importants du Siècle des Lumières. Son influence est considérable, en raison notamment de l'ampleur de sa production littéraire, mais aussi de la diversité des combats qu'il a menés tout au long de sa longue vie (mort à 84 ans).

Anticlérical mais déiste, il s'est ainsi rendu célèbre pour ses prises de position contre l'intolérance et l'obscurantisme religieux, qu'il dénonce dans plusieurs ouvrages, notamment *Candide ou l'Optimisme* (1759), *Zadig* (1748) ou encore le ***Traité sur la tolérance*** (1763). Il a également largement contribué à la diffusion du savoir, grâce à son *Dictionnaire philosophique* (1764) et ses *Lettres philosophiques* ou encore par sa participation à *L'Encyclopédie*, sous la direction de Diderot et d'Alembert (1751 – 1772).

Défenseur acharné de la liberté individuelle et de la tolérance, il manie l'ironie avec une aisance incomparable, ce qui lui permettra de se protéger des représailles des institutions qu'il critique (Eglise, pouvoir politique, société). Il dénonce également les horreurs de la guerre et la barbarie humaine à valeur universelle.

Voltaire a laissé une œuvre considérable comprenant des ouvrages historiques, des contes et ouvrages philosophiques, des pièces de théâtres et des correspondances. Certains de ses écrits ont été publiés sous anonymat, pour éviter la censure courante à son époque.

La genèse du ***Traité sur la tolérance***

Le ***Traité sur la tolérance*** est publié en 1763 à l'occasion de la mort de Jean Calas, protestant accusé d'avoir tué son propre fils qui aurait voulu se convertir au catholicisme. Dans les faits, ce dernier a été retrouvé pendu dans la boutique familiale, ce qui laisse penser à un suicide. Pourtant, la famille Calas se retrouve rapidement accusée d'homicide volontaire. Sur l'ordre de 13 juges et sous la pression de la demande populaire, le père est condamné à mort, malgré l'absence de preuves. Il est exécuté le 10 mars 1762 dans des conditions atroces, bien qu'il plaide son innocence jusqu'à la fin. Voltaire est le premier écrivain à s'engager publiquement dans une affaire judiciaire. Convaincu de l'injustice commise, il mène sa propre enquête, accumule les faits et les témoignages et finalement livre à travers son

Traité un plaidoyer pour la révision du procès de Calas. Pendant trois ans, il mène une intense campagne et use de toute son influence pour exiger que justice soit faite pour rétablir la vérité. Ses écrits auront un impact direct, puisque le procès est rejugé le 9 mars 1765 et la famille est finalement réhabilitée.

Au-delà du cadre spécifique de cette affaire judiciaire, Voltaire dénonce dans cet ouvrage le fanatisme religieux et prône la tolérance entre les religions : « *La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède* »

Le contenu du *Traité sur la tolérance*

Le ***Traité sur la tolérance*** est composé de 25 chapitres, organisés selon une progression logique et rigoureuse. Voltaire a choisi d'écrire des chapitres courts et concis, afin de pouvoir diffuser sa thèse auprès d'un large public. Il a recours à différents outils argumentatifs, lui permettant de susciter l'émotion et de mobiliser l'opinion publique.

Rappel sur l'affaire Calas

Les trois premiers chapitres constituent un rappel des faits de l'affaire Calas. Il y expose l'histoire de la mort de cet homme et les conséquences de son supplice (roué, étranglé puis brûlé). Voltaire a recours à un registre pathétique pour éveiller la compassion des lecteurs (champ lexical, exclamations). Il les implique directement dans la réflexion, par le biais de questions rhétoriques et d'apostrophes. Il utilise également le registre polémique à l'encontre des juges coupables de l'exécution de Calas.

De la tolérance dans l'histoire des Grecs et des Romains

Voltaire poursuit ensuite en élargissant la réflexion pour défendre l'idée de tolérance. A partir d'une argumentation didactique (instruire et transmettre des idées), il montre ainsi que la tolérance doit être naturelle pour le genre humain. Il appuie notamment sa démonstration par des arguments d'autorité, en se référant à des exemples puisés dans l'histoire des Grecs et des Romains.

Combattre l'ignorance et l'obscurantisme par la raison et l'éducation

Pour éradiquer l'intolérance, Voltaire met en avant la raison et l'éducation qui seules peuvent permettre de combattre l'ignorance et l'obscurantisme. C'est par la réflexion que l'homme peut se libérer des superstitions conduisant à la haine. Voltaire s'efforce donc de déconstruire toutes les idées reçues, notamment celle du martyr.

La tolérance dans le judaïsme et la chrétienté

Voltaire dénonce les excès de la religion conduisant à l'intolérance et puise ensuite au sein du judaïsme et de la chrétienté les exemples de coexistence de plusieurs religions. Il donne sa conception du rapport entre Jésus-Christ et la tolérance, mise en évidence à travers la Bible et les Évangiles.

La tolérance dans le droit

Le philosophe appréhende alors la tolérance sous sa dimension juridique, la définissant comme un droit humain, naturel et civil.

La tolérance illustrée par une fable chinoise

Il termine par une fable chinoise qui a le mérite, après la gravité des faits exposés et l'intensité du réquisitoire mené, de faire sourire ses lecteurs.

La tolérance universelle

Ce développement permet finalement à Voltaire de dégager un certain nombre de principes, dont celui de tolérance universelle. Il invite chacun à respecter la liberté de culte. Les différentes religions peuvent coexister sans s'exclure, pour contribuer à l'harmonie et à la paix à l'échelle mondiale.

L'intérêt du *Traité sur la tolérance*

Si, à l'origine, ce traité est un plaidoyer pour défendre un homme injustement accusé en raison de ses convictions religieuses, la réflexion menée par Voltaire tout au long de ce réquisitoire met surtout en exergue un combat acharné contre les abus de la justice et le fanatisme d'un peuple soumis par l'ignorance aux superstitions et aux manipulations. A ce titre, elle s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'esprit des Lumières, revendiquant liberté et égalité pour chaque citoyen, quelle que soit sa religion. Dénonçant l'intolérance comme instrument de massacre visant à la destruction de l'humanité, et pointant tout particulièrement du doigt les Jésuites dans cet entreprise de haine, Voltaire défend le point de vue d'une tolérance universelle, selon laquelle tous les hommes sont frères. En ce sens, le *Traité sur la tolérance* est une œuvre engagée pour l'application universelle de la devise « liberté, égalité, fraternité ».

La prière adressée par Voltaire à la fin de cet ouvrage est malheureusement toujours d'actualité :

« Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes [...] » (chapitre 23)